

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SCC3 CONFORMAL COATING

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit SCC3 CONFORMAL COATING
 Numéro du produit DCA-b, EDCA01L, EDCA05L, EDCA25L, EDCA200L, ZE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Agent d'étanchéité.
 Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
 Fabricant ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD
 ASHBY PARK, COALFIELD WAY,
 ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR
 UNITED KINGDOM

 +44 (0)1530 419600
 +44 (0)1530 416640
 info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

EC No 1272/2008

Dangers physiques

Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine

Acute Tox. 3 - H331 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn;R20/21. Xi;R38. R10.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

SCC3 CONFORMAL COATING

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Contient

XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE, 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLINE-3-ONE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. HAZARDOUS SUBSTANCE; DANGEROUS GOODS The above phrases are the risks associated with the product

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

XYLÈNE Numéro CAS: 1330-20-7 Numéro CE: 215-535-7	30-60%
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H332 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) R10 Xn;R20/21 Xi;R38
ETHYLBENZÈNE Numéro CAS: 100-41-4 Numéro CE: 202-849-4	5-10%
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xn;R20
PROPANE-2-OL Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX	1-5%
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xi;R36 R67

SCC3 CONFORMAL COATING

4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLINE-3-ONE Numéro CAS: 64359-81-5 Numéro CE: — Facteur M (aigu) = 100	<1%
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 1 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) T+;R26. Xn;R22. C;R34. N;R50. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin immédiatement.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SCC3 CONFORMAL COATING

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter tout déversement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage

Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

SCC3 CONFORMAL COATING

XYLÈNE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

ETHYLBENZÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 435 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; : 888 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; : 500 mg/m ³
	Consommateur - Contact avec la peau; : 319 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; : 89 mg/m ³
PNEC	Consommateur - Ingestion; : 26 mg/kg/jour
	- Eau douce; 140.9 mg/l
	- Eau de mer; 140.9 mg/l
	- Sediment; 552 mg/kg
	- Sol; 28 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3. EN14387

SCC3 CONFORMAL COATING

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide.

Couleur

Ambré.

Odeur

Aromatique.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

137 - 143°C/278 - 289.4°F @

Point d'éclair

27°C/80.6°F (Coupelle fermée).

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 7% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 10%

Pression de vapeur

1.0 kPa @ 30°C/86°F

Densité relative

0.965 @ 20°C/68°F

Solubilité(s)

Non-miscible à l'eau.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les oxydants puissants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg)

2254.07436677

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm)

7852.27003002

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

SCC3 CONFORMAL COATING

6.48978852

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

2.61742334

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des lésions aux reins et/ou au foie.

Contact cutané

Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux. Les vapeurs ou spray peuvent provoquer des lésions oculaires temporaires (réversibles).

Informations toxicologiques sur les composants

XYLÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

3.523

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

12126

Espèces

Lapin

Inhalation

Nocif par inhalation. Irritation des voies respiratoires supérieures. Central nervous system depression. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Diarrhée.

Contact cutané

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

Organes cibles

Système nerveux central Foie Reins

SCC3 CONFORMAL COATING**PROPANE-2-OL****Toxicité aiguë - orale****Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)**

4.700,0

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

4.700,0

Toxicité aiguë - cutanée**Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)**

12800

Espèces

Lapin

Toxicité aiguë - inhalation**Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)**

46.5

Espèces

Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

46.5

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Irritation des yeux et des muqueuses. Effet narcotique. Dépression du système nerveux central.

Voie d'exposition

Contact cutané et/ou oculaire. Absorption cutanée Ingestion

Organes cibles

Système nerveux central Yeux Peau Système respiratoire, poumons

Symptômes

Irritation des yeux et des muqueuses. Pupilles dilatées. Rhinite (inflammation de la muqueuse nasale). Détresse respiratoire générale, toux sèche improductive. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

SECTION 12: Informations écologiques**Écotoxicité**

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

Informations écologiques sur les composants**XYLÈNE****Écotoxicité**

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité**Toxicité aiguë - poisson**CL₅₀, 96 hours: Xylene 2.6-8.4 mg/l, Poissons

SCC3 CONFORMAL COATING

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 heures: mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 1.0 mg/l, Daphnia magna CE₅₀, 48 heures: mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Cl₅₀, 72 heures: 2.2 mg/l,

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson

LC₅₀, 96 heures: 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 13299 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: > 1.000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₅₀, >: > 1.000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

BCF: 25.9,

Coefficient de partage

: 3.2

PROPANE-2-OL

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Mobilité

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SCC3 CONFORMAL COATING

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPANE-2-OL

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Indéterminé.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1263
N° ONU (IMDG)	1263
N° ONU (ICAO)	1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	PAINT
Nom d'expédition (IMDG)	PAINT
Nom d'expédition (ICAO)	PAINT
Nom d'expédition (ADN)	PAINT

Proper Shipping Name (DOT)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Risque subsidiaire ADR/RID	
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Étiquette IMDG	
Classe/division ICAO	3
Risque subsidiaire ICAO	
Étiquettes de transport	

14.4. Groupe d'emballage

SCC3 CONFORMAL COATING

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

Markings

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Publié par Grace Claypole

Date de révision 18/03/2015

Révision 10

Numéro de FDS 11407

Phrases de risque dans leur intégralité

SCC3 CONFORMAL COATING

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R20 Nocif par inhalation.
- R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.